

J.435./AD./10/12/1981/-

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION GÉNÉRALE DES SPORTS

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIÈRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail - Démocratie - Paix

DECRET N° 82/360 du 29/4/1982
MJS/SGS/DAF...

portant promotion au titre de l'année 1980 des
fonctionnaires des cadres de la catégorie A -
hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement
Jeunesse et Sports)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VISAS :

DEF.

DD.

LCF.

- Vu la Constitution du 8 juillet 1979 ;
- Vu la loi 25/80 du 13 novembre 1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 juillet 1979 ;
- Vu la loi 15/62 du 3 février 1962 portant statut général des fonctionnaires des cadres ;
- Vu l'arrêté n° 2087/TJ du 21 juin 1958 fixant le règlement sur le solde des fonctionnaires des cadres ;
- Vu le décret 62/130/MJ du 9 mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres ;
- Vu le décret 62/197/TJ du 5 juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3 février 1962 portant statut général des fonctionnaires des cadres ;
- Vu le décret 65/170/TJ-BB du 25 juin 1965 réglementant l'avancement des fonctionnaires des cadres ;
- Vu le décret 74/454 du 17 décembre 1974 modifiant le tableau hiérarchique des cadres A-C et D de l'Enseignement (Jeunesse et Sports) abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 1-2-3-5-10-13-14-15-18-19 et 20 du décret 63/79 du 26 mars 1963 portant statut commun des cadres de l'Enseignement (Jeunesse et Sports) ;
- Vu le décret 74/470 du 31 décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 62/196 du 5 juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires des cadres ;
- Vu le décret 62/196 du 5 juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
- Vu le décret 79/154 du 4 avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret 80/644 du 28 décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- Vu le décret 80/630 du 27 décembre 1980 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat ;
- Vu le Rectificatif n° 21/16 du 26 janvier 1981 au décret 80/644 du 28 décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- Vu le décret n° 81/617 du 26 janvier 1981 relatif aux intérêts des Membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 81/607/MJS-SGS-DAF du 08 octobre 1981 portant inscription au tableau d'avancement de l'année 1980 des fonctionnaires des cadres de la catégorie A - hiérarchie I des Services Sociaux (Jeunesse et Sports)

LE GÉNÉRAL...

.../...

ARTICLE 1ER.— Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1980 le Professeur Certifié et l'Inspecteur d'Education Physique et Sportive des cadres de la catégorie 1 hiérarchie I des Services Sociaux (Jeunesse et Sports) dont les noms suivent ACCORDANT.

- PROFESSEUR CERTIFIÉ D'E.P.M.

Au zèmo còlon

- BAKAL. Lambert po du 3 - 04 - 81 I.S.E.T.S.

- INSPECTEUR D'E.F.S.

Au même échelon

- AXORI Jacques po du 80-4-1981 KGUILGU

ARTICLE 2.— Le présent décret qui prendra effet tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Brazzaville, le 20 April 1982

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

— G. CH. APCUNDU —

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale

-- Colonel Louis SYLVAIN - COM. --

Le Ministre des Finances

- Bernard COMBO MATSICIL. -

== TTNI OSSETUMBA LEKUNLZOU ..

AFFILIATIONS :

- JOHNC	2
- NJS	2
- DEF	6
- DE	2
- DCF	2
- DGS	2
- DAF, SPORTS	6
- INTERVIEWS	4
- LA BEARS	4
- SCOR/DC	2/39